



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liège, 25 juin 2024

Biomonitoring PFAS (BMH-PFAS) : première analyse des résultats à Chièvres et à Ronquières

A la demande du Gouvernement wallon, des prélèvements de sang ont été collectés par l'Institut Scientifique de Service Public auprès de volontaires habitant les zones de Chièvres et Ronquières, entre janvier et mars 2024. Les résultats montrent des dépassements des valeurs-seuils santé pour certains PFAS.

Les PFAS (alkyls perfluorés et polyfluorés) sont des substances chimiques persistantes utilisées depuis les années 1950 dans divers produits industriels et de consommation. En raison de leur très grande stabilité chimique, ils s'accumulent dans l'environnement et les organismes vivants, posant des risques potentiels pour la santé.

L'étude BMH-PFAS, commandée par le Gouvernement wallon, vise à surveiller l'exposition humaine aux PFAS dans des zones identifiées en Wallonie, notamment Chièvres et Ronquières.

La mise en place de cette étude a eu lieu dans les zones où un dépassement de la future norme de 100 ng/l pour PFAS-20 dans l'eau de distribution - ou des valeurs les approchant - avait été constaté. Pour rappel, des dépassements de la future norme de 100 ng/l ont été constatés au château d'eau de Chièvres entre octobre 2021 et mars 2023. Pour ce qui est de Ronquières, un dépassement a été approché.

Méthodologie

Entre janvier et mars 2024, 16 séances de prélèvements volontaires ont été organisées à Chièvres et Ronquières. Ainsi, 1836 échantillons de sang ont été collectés chez les résidents de la zone de Chièvres et 152 échantillons sanguins pour la zone de Ronquières. Les participants sont des hommes et des femmes âgées de quelques mois à 92 ans.

Le biomonitoring a été réalisé par prélèvement sanguin chez les résidents des deux zones étudiées. Les concentrations en PFAS ont été mesurées et comparées aux valeurs de référence d'exposition wallonnes et aux valeurs-seuils santé retenues entretemps par des experts du Conseil Scientifique Indépendant (CSI) PFAS, constitué à la demande du Gouvernement wallon en novembre 2023.

Zones d'étude et populations cibles

La zone de Chièvres comprend partiellement cinq communes (Ath, Beloeil, Chièvres, Jurbise, Leuze-en-Hainaut) et celle de Ronquières inclut des parties de Braine-le-Comte, Ittre, et Seneffe.

Pour ces zones, tous les habitants ayant été desservis à un moment donné avec de l'eau de distribution ayant connu un dépassement de la future norme de 100 ng/l, ou proche de celle-ci, ont été invités à participer à l'étude.

Résultats préliminaires

Sur les 19 PFAS recherchés, quelle que soit la zone, les enfants et les adolescents présentent généralement une teneur en PFAS dans le sang plus faible que les adultes. Cette observation a également été faite en population générale wallonne et dans d'autres études européennes. En effet, les PFAS sont connus pour se bioaccumuler au cours de la vie.

Les concentrations en PFAS sont aussi généralement plus basses chez les femmes que chez les hommes, ce qui est également souvent constaté dans d'autres études de biomonitoring relatives à ces substances.

Pour rappel, BMH-Wal, biomonitoring humain portant sur la population wallonne (de 12 à 59 ans), débuté 2020, montre que les PFAS se retrouvent fréquemment dans les corps des Wallonnes et des Wallons. Ainsi, 94.5% de la population wallonne dépassent le premier seuil sanitaire de 2 µg/l de sang.

Zone de Chièvres

- **Population testée** : 1836 résidents, répartis entre hommes et femmes.
- **Imprégnation en PFAS** : Les concentrations en certains PFAS (à savoir PFHxS, PFOS et PFOA) sont plus élevées chez les résidents de Chièvres que dans la population wallonne générale. Les adultes présentent des niveaux plus élevés que les enfants.
- **Comparaison avec les Valeurs-seuils santé** : 28,8% des participants dépassent le seuil santé de 20 µg/l de sang retenu par le CSI au-delà duquel il y a un risque accru d'effets indésirables.

Zone de Ronquières

- **Population Testée** : 152 résidents.
- **Imprégnation en PFAS** : Les résultats montrent également une imprégnation plus élevée en certains PFAS (surtout PFHxS et PFOS) que dans la population wallonne, mais à des niveaux généralement inférieurs à ceux de Chièvres.
- **Comparaison avec les Valeurs-seuils santé** : 3,9% des participants dépassent le seuil de 20 µg/l retenu par le CSI au-delà duquel il y a un risque accru d'effets indésirables.

Profils PFAS et sources d'exposition

Les profils PFAS dans le sang des résidents montrent une présence de PFHxS, PFOS, et PFOA. Etant donné que ce sont ces trois PFAS qui ont été détectés en plus grande quantité dans l'eau de distribution, il est probable que cette dernière soit une source d'exposition importante, bien que d'autres sources environnementales et de consommation doivent être

explorées (l'alimentation étant connue comme source principale d'exposition aux PFAS pour la population générale). Il y a donc corrélation, mais aucune causalité ne peut scientifiquement être établie en l'état avec la distribution d'eau.

L'exploitation des données se poursuit avec le travail du CSI et l'analyse approfondie du questionnaire auquel les participants ont répondu concernant leurs habitudes de vie.

Des investigations environnementales poussées sont en cours afin d'identifier l'origine de cette pollution.

Conclusions et recommandations

- **Comparaison avec la population générale** : Les résidents des zones étudiées présentent des niveaux d'imprégnation en certains PFAS plus élevés que la population wallonne générale, indiquant une surexposition. A ce jour, aucune preuve scientifique ne permet toutefois d'affirmer que l'eau de distribution ait été à elle seule responsable de la surexposition des citoyens des zones concernées.

- **Réduction de l'exposition** : étant donné leur présence massive dans l'environnement, il est important de continuer à surveiller et à réduire les sources d'exposition aux PFAS en suivant les recommandations décrites notamment sur le site :

<http://environnement.sante.wallonie.be/pfas>.

L'eau de distribution respecte aujourd'hui, partout en Wallonie, la future norme européenne de 100ng/l.

Le site internet du distributeur d'eau donne davantage d'information sur la teneur en PFAS de l'eau de distribution.

- **Recommandations sanitaires** : Par mesure de précaution, les participants dépassant les valeurs-seuils santé sont invités à consulter leur médecin dans les prochaines semaines, pour un suivi approprié. Des outils d'information et des recommandations spécifiques ont été mis en place pour les professionnels de la santé afin qu'ils puissent accompagner au mieux leurs patients. Il est important de noter qu'un dépassement des valeurs-seuils santé n'entraîne pas nécessairement d'effets néfastes sur la santé.

Ces résultats relatifs aux zones de Chièvres et Ronquières constituent une première étape vers une meilleure compréhension et gestion des risques liés à l'exposition aux PFAS en Wallonie. Les analyses et les recommandations seront affinées à mesure que de nouvelles données seront disponibles et que les études se poursuivront.